

# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE LYON

2022-2027



## Avenant

Intégration de l'axe stratégique **One Health**  
et son plan d'action :

Expérimenter et mettre en application l'approche  
One Health / Une Seule Santé dans les politiques  
publiques et les projets du territoire lyonnais  
avec l'ensemble des acteurs locaux

Le Contrat Local de Santé 2022-2027 a été construit autour de quatre axes stratégiques et d'un axe transversal : « Appréhender la santé dans son acception globale, en lien avec la démarche One Health/Une Seule Santé de l'OMS pour chacune des actions du CLS ». Son objectif : mettre au centre du CLS une vision holistique de la santé qui reconnaît que les santés des humains, des animaux, des végétaux et des écosystèmes sont étroitement liées et interdépendantes. En 2022, le fait de positionner l'axe One Health en axe transversal visait à diffuser cette approche globale de la santé dans chacun des quatre axes stratégiques du CLS. Aujourd'hui, après deux ans et demi de travail collaboratif dans le cadre du projet européen One Health 4 Cities, l'enjeu est multiple :

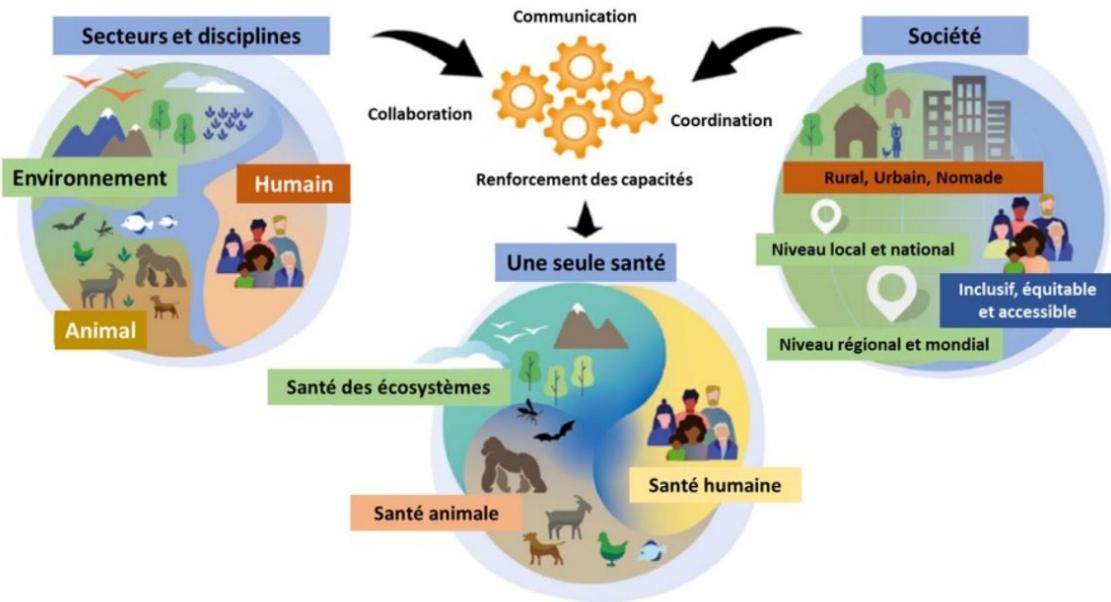
- 1) **Pérenniser la dynamique locale** engagée dans le cadre du groupe local One Health 4 Cities et rendre opérationnelles les réflexions issues des nombreuses sessions de travail réalisées avec plus d'une quarantaine de partenaires locaux.
- 2) **Conserver la démarche initiale du CLS visant à diffuser l'approche One Health de façon transversale** au sein des quatre axes stratégiques du CLS.
- 3) **Rendre opérationnelle l'approche One Health en élaborant un plan d'action dédié**
- 4) **Aller plus loin dans la prise en compte des santés animale, végétale et des écosystèmes** ainsi que de leurs interdépendances entre elles et avec la santé humaine

Pensé dans un premier temps comme un axe transversal qui infusait dans les quatre autres axes du Contrat Local de Santé, l'axe One Health/Une Seule Santé prend maintenant une toute autre dimension en devenant également un axe stratégique appuyé par un plan d'action. Du fait même de l'approche One Health, les fiches actions sont en lien entre elles, avec les autres axes du CLS et avec les autres politiques portées par la Ville de Lyon.

## Contexte d'élaboration du plan d'action One Health/Une Seule Santé

### 1. Présentation de l'approche One Health et son acception par la Ville de Lyon

Le Groupe d' Experts de haut niveau pour l'approche Une Seule Santé (OHHLEP) définit que le principe One Health/Une Seule Santé « *consiste en une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes* ». L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble à fomenter le bien-être et à lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes. Il s'agit également de répondre au besoin collectif en eau potable, en énergie propre, en air pur, et en aliments sûrs et nutritifs, de prendre des mesures contre le changement climatique et de contribuer au développement durable.



1

Après deux ans et demi de travail sur la thématique, le réseau One Health 4 Cities et la Ville de Lyon abordent l'opérationnalisation du concept One Health/Une Seule Santé en milieu urbain avec une vision claire. Face à l'accélération de la dégradation de l'environnement, à la perte de biodiversité, au changement climatique, à l'augmentation des inégalités de santé et socio-écologiques et au fardeau croissant des maladies non transmissibles, les villes sont en première ligne, tant en termes de risques que d'opportunités.

## 2. Le rôle des villes, un échelon pertinent pour élaborer des solutions concrètes

D'ici 2050, plus de 70 % de la population mondiale vivra en milieu urbain. Or, les villes concentrent :

- les émissions de gaz à effet de serre,
- les pollutions (air, eau, sols),
- les inégalités sociales de santé,
- et les risques sanitaires émergents (canicules, maladies vectorielles, crises alimentaires).

Et le changement climatique amplifie ces vulnérabilités.

Aujourd'hui nos systèmes urbains restent souvent cloisonnés, réactifs et anthropocentriques, privilégiant les gains humains à court terme au détriment des écosystèmes qui soutiennent toute la vie. Pourtant, c'est précisément dans les milieux urbains que des changements significatifs peuvent s'opérer. Les villes ne sont pas seulement victimes des crises sanitaires et écologiques mondiales ; elles sont également particulièrement bien placées pour être les catalyseurs d'initiatives émergentes et de solutions intégrées, équitables et régénératrices.

L'adoption de l'approche One Health/Une Seule Santé au niveau des villes fournit un **cadre d'action préventif, systémique et stratégique**. Elle permet aux municipalités d'aligner le bien-être humain sur la santé des écosystèmes, anticipant les crises multiples et en cascades, réduisant ainsi les risques à long terme et améliorant la qualité de vie. Cette approche renforce également le rôle des villes dans la réalisation des engagements nationaux et mondiaux en matière de résilience climatique, de développement durable, de protection de la biodiversité et d'équité en matière de santé.

<sup>1</sup> OMS, 2021. Disponible ici : [Le Groupe tripartite et le PNUE valident la définition du principe « Une seule santé » formulée par l'OHHLEP](#)

Ainsi, compte-tenu des enjeux actuels liés au changement climatique et à l'urbanisation croissante, les villes doivent adopter une approche One Health pour contribuer à répondre aux enjeux globaux à l'échelle locale. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de faire de Lyon une ville non seulement durable mais aussi régénérative pour qu'elle soit un levier d'adaptation au changement climatique et ses conséquences.

### **3. Un plan d'action One Health/Une Seule Santé qui est le fruit d'un engagement de la Ville de Lyon et des acteurs locaux qui s'inscrit dans la durée**

La Ville de Lyon utilise l'approche One Health depuis 2016 sur un certain nombre de projets. Mais depuis la crise sanitaire du Covid-19, il y a eu un réel tournant. Couplé avec les enjeux de dérèglement climatique, de crise de la biodiversité, il est apparu comme nécessaire d'en faire une approche systémique et non de l'utiliser sur des réponses spécifiques de manière sporadique.

Cette volonté paraît clairement, à la fois dans le CLS et dans la Déclaration de Lyon de 2022, document de plaidoyer porté par la Ville de Lyon et signé par 25 villes européennes, appelant l'Union Européenne à appliquer et supporter les initiatives liées à l'approche One Health.

**Pour rendre plus opérationnelle** la démarche One Health, la Ville de Lyon a répondu à l'appel à projet « One Health 4 Cities » (OH4C), un programme européen de coopération territoriale cofinancé par l'Union Européenne (programme URBACT qui promeut le développement urbain intégré). Le réseau « One Health 4 Cities » que nous avons mis en œuvre et porté est constitué de 9 villes européennes et a pour objectif principal de développer un plan d'action intégré permettant l'intégration de l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques et projets du territoire. A Lyon, le groupe local « One Health 4 Cities » a été l'occasion de réunir une quarantaine de partenaires locaux de toutes sortes (académiques, associations, professionnels de plusieurs des directions de la ville, architectes, agence d'urbanistes, etc.) pour avancer dans l'élaboration d'un plan d'action. Ce projet touche à sa fin en décembre 2025 mais ses résultats et sa dynamique vont pouvoir être pérennisés grâce à l'inclusion du plan d'action dans l'axe One Health du CLS.

Le travail des 9 villes du réseau OH4C a abouti à la création d'un guide One Health/Une Seule Santé à destination des collectivités locales. Plusieurs lignes directrices y sont présentées : l'intégration de l'approche One Health dans les politiques publiques, la gouvernance, le suivi des projets, l'engagement des citoyennes et citoyens et l'inclusion sociale. En complément de ce guide, le réseau OH4C a construit une boîte à outils réunissant les ressources créées pour l'occasion. Les outils vont de la conception de stratégies One Health à leur suivi, en passant par l'inclusion des citoyennes et citoyens dans les concertations et décisions. Plusieurs moyens de vulgarisation et de sensibilisation à l'approche One Health viennent compléter cette boîte à outils. Le plan d'action One Health est l'opportunité de mettre à profit ces productions en enrichissant les nouvelles actions qui composent le CLS. Dans le cadre des travaux réalisés au sein du réseau OH4C, les questions de genre et d'inclusion sociale ont également été considérées. Les membres du réseau OH4C ont été accompagnés par le Dr Mary Dellenbauch-Losse qui a élaboré un rapport d'analyse Genre et Inclusion sociale comprenant plusieurs recommandations que nous veillerons à mettre en œuvre dans la réalisation de ce nouvel axe du CLS.

#### **4. Le Plan d'action One Health/Une Seule Santé : une démarche d'élaboration collaborative, multi partenariale et interdisciplinaire**

Le groupe local OH4C s'est réuni pour la première fois en septembre 2023 à l'occasion d'un COPIL de lancement présentant la démarche du projet. La suite du travail collaboratif s'est déroulée lors de groupes de travail réunissant des acteurs de divers horizons. Grâce au travail collaboratif mené dans le cadre du groupe local OH4C, de nombreuses pistes d'actions ont été proposées. Celles-ci ont ensuite été priorisées, développées et formalisées pour aboutir au plan d'action actuel.

## Implication des acteurs du territoire

L'élaboration du plan d'action One Health/Une Seule Santé a été réalisée grâce à la collaboration d'une quarantaine de partenaires réunis dans le cadre du groupe local « One Health 4 Cities »:

- **Institutionnels** : ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Centre de santé planétaire et communautaire de Bron, Hospices Civils de Lyon, Métropole de Lyon, SPL Confluence, SPL Lyon Part Dieu, Ville de Lyon (Directions : Aménagement Urbain, Biodiversité et Nature en Ville, Construction, Centrale de l'Immobilier, Santé Prévention Sécurité, Gestion Technique des Bâtiments, Petite Enfance, Santé, Éducation), (Missions : Transition Écologique, Ville des Enfants), Ville de Villeurbanne
  - **Académiques** : Académie de l'OMS, CEREMA, CNRS ENS Lyon, ENSV, ENTPE, INRAE, Institut Michel Serres, Institut One Health Lyon, LabEx IMU, Sciences Po Lyon, SHAPE-Med@Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, VetAgro Sup
  - **Associatifs** : Arthropologia, Association Une Souris Verte, France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux – Aura, Observatoire Régional de la Santé, Promotion Santé Aura, Réseau National de Surveillance Aérobiologique, UrbaLyon

## Les principales étapes de la construction du plan d'action One Health/Une Seule Santé

- Identification des principaux enjeux One Health sur le territoire : GT n°1 du 24 janvier 2024

Dans un premier temps, les membres du groupe local OH4C ont identifié les principaux enjeux One Health du territoire lyonnais, ce qui a permis d'organiser la suite de la démarche autour de 5 thématiques :

- Cohabitation des usages
  - Pollutions
  - Inégalités sociales
  - Nature en ville
  - Transversalité



- *Définition d'une vision commune : GT n°2 du 20 mars 2024*

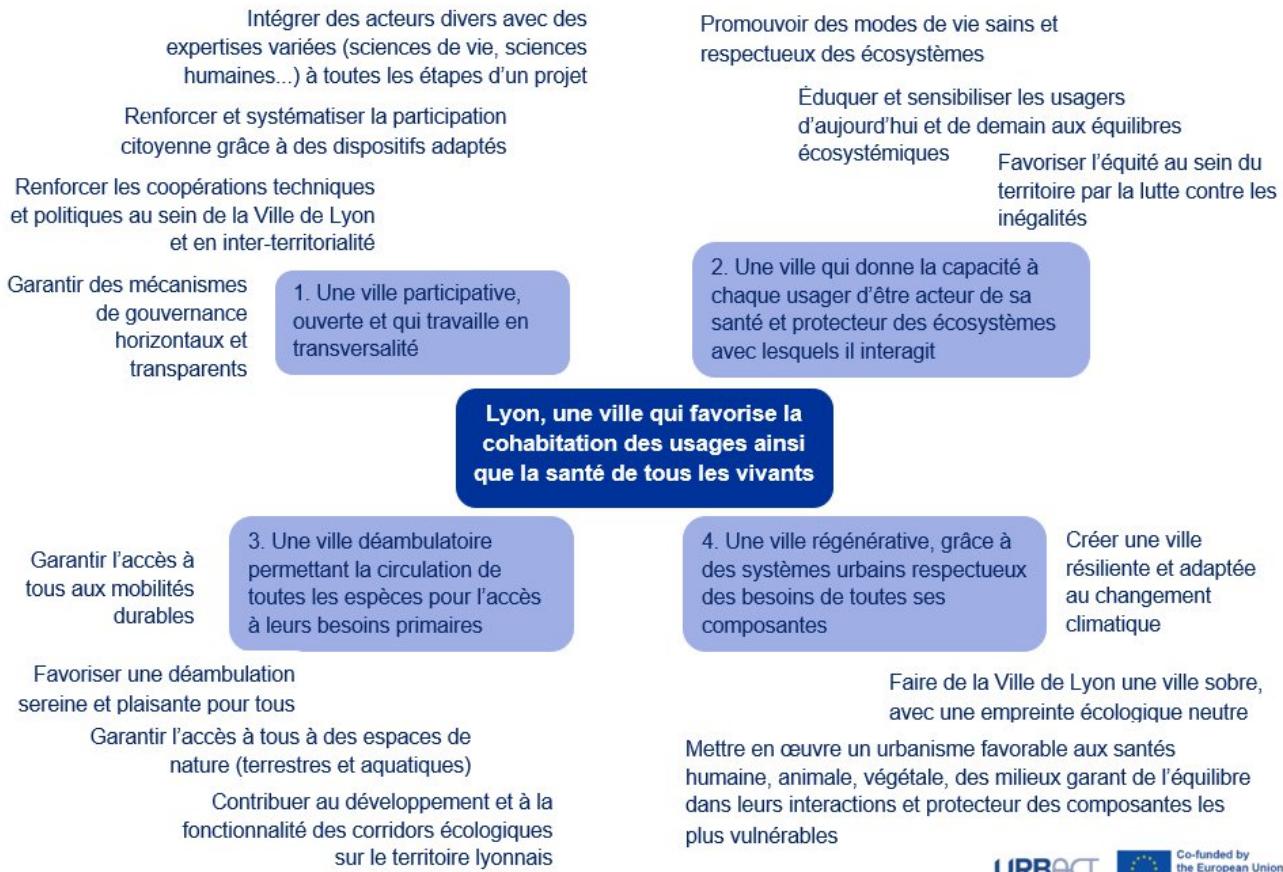


L'objectif de ce groupe de travail a été de définir une vision commune de l'approche One Health/Une Seule Santé se basant sur les enjeux du terrain identifiés lors de l'atelier précédent et d'organiser le travail pour les deux années à venir. L'atelier a permis d'organiser la vision de l'approche One Health pour le territoire autour de 5 orientations :

- Vision principale : Un écosystème favorable à toutes les santés (humaine, animale, végétale et des écosystèmes)
- Orientation 1 : Une ville régénérative, pour une société bas carbone, une ville végétalisée, perméable, favorable à la biodiversité et pour tous.
- Orientation 2 : Une ville favorable à la déambulation de toutes les espèces, grâce aux espaces de nature, aux réseaux de continuité écologique, aux accès à la nature et à l'eau, et aux mobilités durables.
- Orientation 3 : Une ville favorable à une cohabitation harmonieuse des usages grâce à l'accessibilité, la réconciliation avec la nature, un urbanisme favorable à toutes les santés, l'amélioration de la gestion des déchets
- Orientation 4 : Des usagers acteurs et protecteurs de leur santé et de l'environnement, grâce à l'éducation, la sensibilisation aux problématiques de la nature et l'environnement urbain ; à la limitation des pollutions...
- Orientation 5 : Une ville participative et qui fonctionne en transversalité : concertation avec les usagers, observatoire des milieux de vie urbains, approche collaborative favorisant un partenariat pérenne entre les acteurs du milieu et des chercheurs.

- *Déclinaisons des cinq orientations en objectifs intermédiaires : GT n°3 du 23 mai 2024*

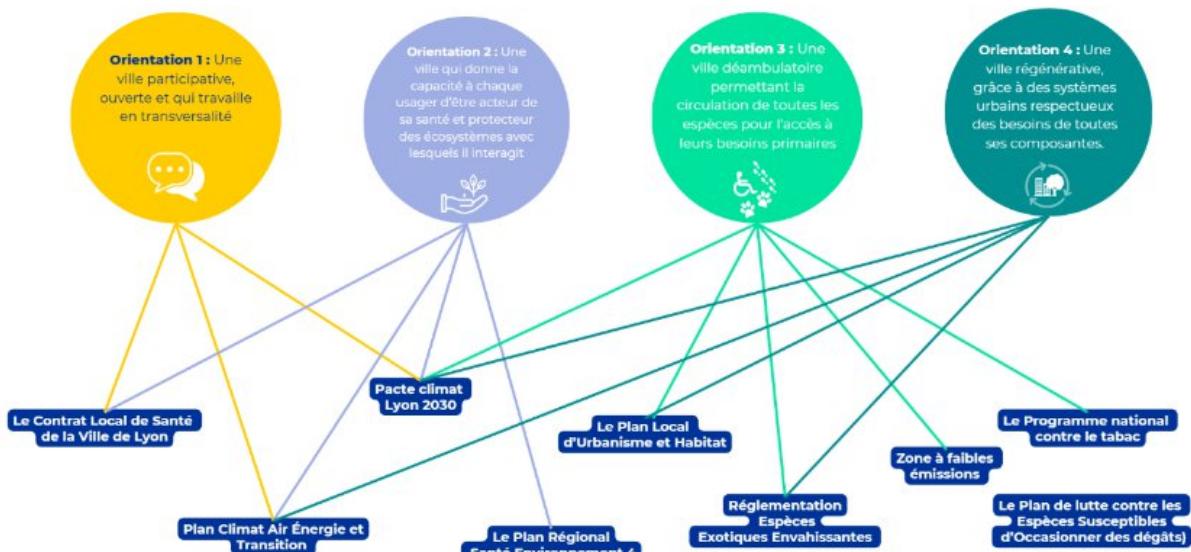
Les orientations ont été détaillées en objectifs intermédiaires pour évoluer dans la construction du plan d'action intégré. Ce document de travail produit par le groupe local présente divers objectifs, certains donnant lieu par la suite à des fiches actions dédiées tandis que d'autres apparaîtront plutôt de manière transversale dans le plan d'action.



URBACT Co-funded by the European Union Interreg

- *Identification des plans et stratégies existantes en lien avec l'approche One Health/Une Seule Santé : GT n°4 du 12 septembre 2024*

Après avoir identifié les liens possibles entre le futur plan d'action et les plans, projets et stratégies locales existants, le groupe local OH4C a pensé des actions s'inscrivant en complémentarité avec ceux-ci. L'objectif était de mettre toutes les santés au cœur des secteurs où elles ne sont pas suffisamment prises en compte à l'heure actuelle. Ce travail a par ailleurs été l'occasion de mettre en avant de nombreuses initiatives qui entraient déjà en cohérence avec l'approche One Health. 43 dispositifs ont été identifiés dont 9 principaux :



Ce travail de mise en lien avec les autres dispositifs et actions portés par la Ville et ses partenaires sur le territoire lyonnais a mis en évidence de nombreuses actions appliquant déjà au moins en partie l'approche globale One Health/Une Seule Santé sans forcément le savoir et sans forcément pouvoir le formaliser. A titre d'illustration, certains projets intègrent déjà partiellement ou complètement l'approche One Health : les crèches en plein air, les cours nature, la stratégie biodiversité, le Plan de renaturation et d'ensauvagement, le développement de la mobilité cyclable et piétonne, la stratégie de lutte contre les perturbateurs endocriniens, le Plan lumière, le Plan climat, etc.

- *Travail de brainstorming pour élaborer des actions à mettre en œuvre dans le cadre du futur plan d'action One Health/Une Seule Santé du CLS : GT n°5 du 21 novembre 2024*

Ce groupe de travail a été marqué par la décision d'intégrer le futur plan d'action One Health à l'axe 5 du CLS. Dans cette dynamique, les participants du groupe local OH4C ont réalisé un travail d'idéation pour définir des actions à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'action, en partant des orientations définies précédemment. Les propositions ont été priorisées selon leur pertinence et leur faisabilité pour être ensuite retravaillées au sein de groupes de travail.

- *Séminaire des directeurs de la Ville de Lyon à l'Académie de l'OMS : 13 mai 2025*

Cette rencontre a été l'occasion de construire une culture commune autour de l'approche One Health/Une Seule Santé en milieu urbain et de renforcer son intégration dans nos politiques municipales.

- *Élaboration d'un plan d'action : session de travail 9 juillet 2025*

En juillet 2025, une équipe de la Direction de la Santé a étudié les réflexions du groupe local OH4C afin d'analyser, appréhender l'opérationnalité des propositions, prioriser et sélectionner une dizaine d'actions. Les initiatives réalisables avant fin 2027 ont été privilégiées pour que le plan d'action s'intègre également dans la temporalité du CLS

- *Lancement sur l'écriture et la relecture des fiches actions : GT n°6 du 11 septembre 2025*

Les avancées réalisées par les groupes de travail et l'équipe de la Direction de la Santé ont été présentées, en particulier les 11 actions proposées à ce moment du processus. Ce groupe de travail a été l'occasion d'échanger sur ces propositions et de présenter la suite de la démarche : l'écriture des fiches actions et leur relecture par des acteurs concernés. A l'image de toute la construction du plan d'action, l'écriture et la relecture ont mobilisé divers partenaires experts du sujet ce qui a permis d'aboutir à un plan d'action réalisable, rigoureux scientifiquement et s'intégrant en complémentarité des dispositifs existants.

# L'axe stratégique One Health et son plan d'action : Expérimenter et mettre en action l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux

## 1. Axe 5. Expérimenter et mettre en action l'approche One Health dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux

Dévier un plan d'action à l'approche One Health, c'est reconnaître le rôle des villes comme pouvant être les catalyseurs de solutions intégrées, équitables et régénératrices. C'est également proposer vision plurifactorielle et holistique. C'est enfin assumer des pistes de solutions sur le long terme et approfondir les enjeux liés aux interdépendances entre santé humaine, santé animale, santé végétale et santé des écosystèmes.

### Un socle de principes fondateurs

Le plan d'action One Health/Une Seule Santé s'appuie sur les principes fondateurs du CLS (Article 3, page 29) qu'il vient compléter avec les principes ci-dessous :

- Adopter une **pensée systémique**.
- **Lutter contre les inégalités socio-écologiques de santé** qui peuvent être définies comme la surexposition de certaines populations à des facteurs de risques environnementaux susceptibles de produire des effets sur la santé
- Renforcer l'**interdisciplinarité** : sciences sociales, sciences de l'ingénieur, écologie, ...
- Associer **la recherche**
- Développer une **culture commune** du territoire autour des enjeux One Health en renforçant l'information et l'éducation à cette approche

### Articulations et synergies entre le plan d'action One Health/Une Seule Santé et les autres axes stratégiques du CLS

Cet axe dédié à l'approche One Health ne constitue pas une strate supplémentaire mais vise à la fois à créer des synergies avec les autres axes du CLS en challengeant l'ensemble du plan d'action et à aller plus loin dans l'élaboration d'actions guidées par l'approche One Health en proposant de développer une stratégie de développement de la Ville sur le long cours et en essayant de mettre au même niveau toutes les santés.

Ainsi, il s'agit ainsi de développer l'approche One Health/Une Seule Santé dans une double perspective :

- 1) Irriguer et challenger l'ensemble du plan d'action du CLS : la dimension transversale de l'approche One Health est conservée
- 2) Élaborer un plan d'action spécifique qui constitue l'occasion d'aller plus loin sur un certain nombre d'actions guidées par l'approche One Health

Il existe ainsi de nombreuses synergies entre le plan d'action One Health et les autres axes stratégiques du CLS. Ainsi, on peut souligner les principales interactions suivantes.

- Avec l'axe 1 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous

Les enjeux majeurs de l'axe 1 soulèvent des problématiques en lien avec la santé environnementale : exposition aux polluants, qualité de l'air, de l'eau, des sols, végétalisation... Les synergies sont donc fortes entre l'axe 1 et l'axe 5 One Health/Une Seule Santé. Ainsi, l'élaboration de l'axe One Health a été pensée en allant plus loin sur certaines thématiques déjà développées telles que l'urbanisme favorable à toutes les santés, la qualité sanitaire des bâtiments, les enjeux de végétalisation, d'accès à l'information en santé environnement... Ce nouvel axe innove en incluant un suivi plus approfondi des santés animale, végétale et des écosystèmes et de leurs interdépendances entre elles et avec la santé humaine.

- **Avec l'axe 2 : Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé**

L'axe 2 vise à agir sur les déterminants de santé, dans une démarche préventive. L'élaboration de l'axe 5 One Health/Une Seule Santé a ainsi été pensée en associant les acteurs de la prévention aux enjeux d'accès à l'information sur les enjeux One Health dans la perspective de développer une culture commune autour de ces enjeux de santé.

- **Avec l'axe 3 : Favoriser un accès à la santé et aux droits de santé pour tous**

L'axe 3 concerne en priorité les questions d'accès aux soins. Dans cette perspective, l'élaboration de l'axe 5 One Health/Une Seule Santé s'est attachée à mobiliser les établissements de santé et les professionnels de santé autour des enjeux liés à l'approche One Health. Les actions de ce nouvel axe interrogent sur les impacts des soins sur toutes les santés et vise à évoluer vers une meilleure écoresponsabilité de ceux-ci.

- **Avec l'axe 4 : Développer la coordination, la mise en réseau et l'expertise de l'écosystème des acteurs du champ de la santé**

L'un des enjeux majeurs de l'axe 4 vise à développer les interactions et les partenariats entre l'ensemble des acteurs du territoire intervenant dans le champ de la santé, mais également à développer une culture commune sur les enjeux de santé dans une approche globale. Ainsi, l'action 3 de l'axe 4 : « Renforcer l'approche One Health sur tout le territoire lyonnais » étant directement en lien avec les objectifs de l'axe One Health, elle sera également mise en œuvre par les partenaires membres de l'axe 5 en vue d'expérimenter une nouvelle forme de transversalité dans la gouvernance d'une action.

*Nombre d'actions de l'axe 5 « Expérimenter et mettre en action l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux » sont en résonance avec les autres axes du CLS. Elles sont néanmoins innovantes dans le sens où elles permettent de franchir une étape supplémentaire dans la prise en compte des enjeux One Health. Par ailleurs, de nouvelles actions expérimentales viennent enrichir ce plan d'action, en abordant de nouveaux enjeux dans une approche One Health notamment sur la question des zoonoses, de la gestion de l'eau et en expérimentant une méthodologie de projet One Health dans le cadre de nouveaux projets (cf. Cité Jardin) ou en développant le concept d'un projet démonstrateur. L'axe stratégique dédié à l'approche One Health a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour du développement et de l'expérimentation d'une ville régénérative.*

# Axe transversal

Appréhender la santé dans son acceptation globale, en lien avec la démarche One Health de l'OMS, pour chacune des actions du CLS

## Axe 5

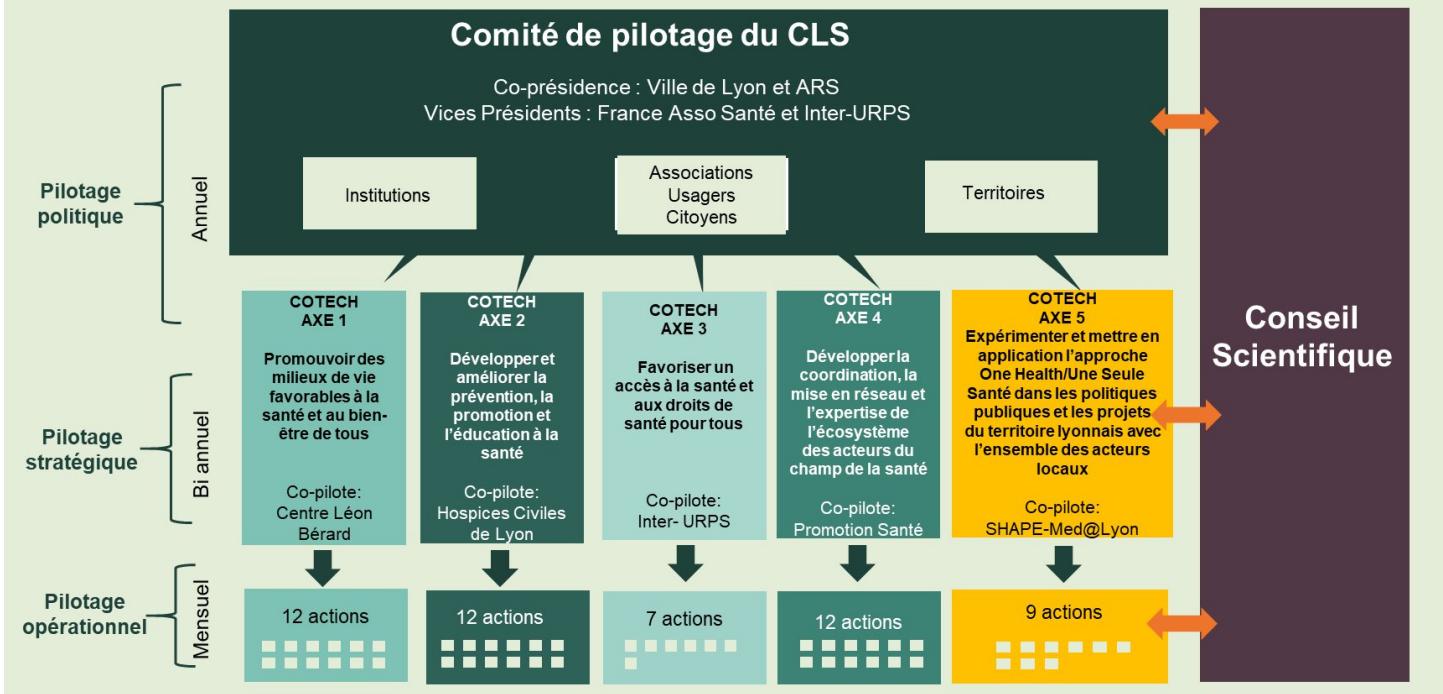
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux

<b>Orientation 5.1</b> Construire une ville régénérative	<b>Action 1 :</b> Mettre en place une planification urbaine coordonnée et multisectorielle, afin de développer un urbanisme favorable à toutes les santés <b>Action 2 :</b> Favoriser l'accès à la nature comme vecteur santé pour tous les vivants <b>Action 3 :</b> Agir localement contre les zoonoses
<b>Orientation 5.2</b> Expérimenter pour développer une méthodologie de projet One Health/Une Seule Santé	<b>Action 4 :</b> Promouvoir la Qualité Sanitaire des Bâtiments dans une approche One Health/Une Seule Santé <b>Action 5 :</b> Développer l'intégration des enjeux One Health/Une Seule Santé dans le projet de baignade dans la Darse <b>Action 6 :</b> Développer l'intégration des enjeux One Health/Une Seule Santé dans le futur centre de santé de la Cité-Jardin <b>Action 7 :</b> Expérimenter un projet démonstrateur pour développer un quartier sain pour tous les vivants
<b>Orientation 5.3</b> Mobiliser les acteurs du territoire autour des enjeux One Health/Une Seule Santé	<b>Action 8 :</b> Mobiliser, comprendre, agir en associant les structures culturelles et les acteurs de l'événementiel et de l'éducation populaire <b>Action 9 :</b> Renforcer la prise en compte des enjeux One Health/Une Seule Santé par les établissements de santé, les professionnels de santé libéraux et les CPTS

### 2. La gouvernance

La mise en place de ce plan d'action One Health/Une Seule Santé nécessite une coordination et une collaboration importante entre l'ensemble des acteurs impliqués. La dimension transdisciplinaire de l'approche One Health et l'importance de partager nos connaissances sur ce sujet complexe pose avec acuité la question de la gouvernance. La structuration de la gouvernance actuelle du CLS ayant démontré sa capacité à garantir un pilotage multi partenarial, il est proposé que la gouvernance de cet axe 5 dédié à One Health s'inscrive dans la continuité de celle des autres axes du CLS. L'axe 5 One Health sera animé par un comité technique dédié composé notamment des partenaires du groupe local « One Health 4 Cities » dont certains sont signataires ou partenaires associés du CLS. Il sera piloté par la Ville de la Lyon, l'ARS et SHAPE-Med@Lyon. Celui-ci se réunira deux fois par an et a pour missions de faciliter les échanges d'informations entre les partenaires mobilisés dans la réalisation des actions, de transmettre le résultat de la mise en œuvre des actions au COPIL et de proposer au COPIL une programmation annuelle des actions. L'axe 5 prendra part de la même manière que les autres axes à tous les niveaux de la gouvernance du CLS, et intègre ainsi le COPIL et le Conseil Scientifique.

# La gouvernance du CLS



## ANNEXES Axe 5 : Fiches actions

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux Orientation 5.1 Construire une ville régénérative
Intitulé de l'action
<b>Action 1 : Mettre en place une planification urbaine coordonnée et multisectorielle, afin de développer un urbanisme favorable à toutes les santés</b>
Contexte
À l'heure où les effets du changement climatique, de la pollution, de la perte de biodiversité et de l'artificialisation des sols génèrent des impacts sanitaires croissants, notamment dans les zones urbaines denses <sup>2</sup> , il est essentiel de prendre en compte ces enjeux liés à toutes les santés dans la planification urbaine. En s'appuyant sur les concepts de One Health et d'urbanisme favorable à la santé élargi à toutes les santés, cette action vise à développer une ville régénérative, préserver les écosystèmes, favoriser les continuités écologiques. Elle a pour objectif d'identifier et limiter l'exposition aux pollutions chroniques et aux risques zoonotiques par la planification, la conception et une meilleure cohabitation avec la faune urbaine, tout en offrant aux habitantes et habitants des espaces favorables au bien-être physique, mental et social <sup>3</sup> .
Des actions ont déjà été engagées en ce sens dans le cadre du CLS (Axe 1 action 6) et dans le cadre des travaux de la Convention citoyenne des agents pour le climat (3CA) avec la proposition 11 " <i>Promouvoir un urbanisme ambitieux et inciter les particuliers pour que le bâti puisse abriter et préserver la biodiversité</i> ".
Cette action vise à aller plus loin en systématisant l'approche One Health et en intégrant ses principes dans les documents structurants et réglementaires, en particulier dans le prochain Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), en formant les acteurs de la planification urbaine aux enjeux de santé et d'environnement, en intégrant des objectifs de santé globale adaptés à chaque opération et en intégrant des indicateurs sanitaires dans les évaluations environnementales des opérations d'aménagement. L'un des enjeux majeurs est de construire une culture commune entre techniciens, élus, professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'environnement et de toutes les santés et de la porter auprès des citoyens.
Objectifs spécifiques
<b>Structurer la révision du PLU-H à partir des enjeux OH</b> : une ambition portée par Direction de l'Aménagement Urbain et la Direction de la Santé auprès de la Métropole : <ul style="list-style-type: none"><li>– Élaborer des recommandations intégrant la santé humaine, l'environnement urbain et la biodiversité pour la révision du PLU-H</li><li>– Mobiliser l'Agence d'Urbanisme et d'autres partenaires du CLS (CEREMA, CAUE notamment) pour accompagner la faisabilité de ces recommandations</li></ul>
Proposer une méthodologie en urbanisme opérationnel

<sup>2</sup> IPBES (2020). Workshop Report on Biodiversity and Pandemics. Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.

OMS (2021). One Health: Joint Plan of Action 2022–2026. Organisation mondiale de la santé.

- Identifier des opérations pour l'application de l'approche OH en lien avec les directions opérationnelles et notamment à l'occasion des revues de projets urbains pilotées par la Direction de l'Aménagement Urbain.
- Poursuivre l'expérimentation de la méthodologie d'évaluation de l'impact One Health (EIOH) en l'appliquant dans au moins 2 projets urbains à des échelles différentes d'ici fin 2027

### **Développer les connaissances des acteurs de l'urbanisme sur l'approche One Health et ses enjeux**

- Organiser des sessions de sensibilisation à l'approche "One Health" de l'urbanisme pour les agents en charge de l'urbanisme (planification, urbanisme opérationnel) d'ici fin 2026, en s'appuyant sur celles réalisées par la Ville de Strasbourg

#### Lien avec les axes du CLS

##### **Axe 1 - Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

- Action 6 : Développer et mettre en œuvre l'approche d'urbanisme favorable à la santé dans la planification urbaine et les aménagements urbains

##### **Axe 4 - Développer la coordination, la mise en réseau et l'expertise de l'écosystème des acteurs du champ de la santé**

- Orientation 4.2 : Contribuer à renforcer l'expertise des professionnelles et professionnels

#### Calendrier

Selon le planning de la révision du PLU-H

Acteurs			
Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction de l'Aménagement Urbain et Direction de la Santé) et UrbaLyon	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	Métropole, CAUE, SPL, ARS, CEREMA, ATMO, DREAL, Fondation AIA, acteurs de la recherche
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	
Périmètre de l'action			
Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes		
Territoire d'intervention	Lyon		
Inégalités sociales et territoriales de santé			
Inégalités socio-écologiques	<input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information		
Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input checked="" type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population		
Démarche participative	<input checked="" type="checkbox"/> Information		

engagée	<input type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input type="checkbox"/> Co-animation /Implication dans la réalisation de l'action
Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input checked="" type="checkbox"/> Habitat / logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement urbain <input type="checkbox"/> Social / solidarité <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre
<b>Financements potentiels</b>	
ADEME dans le cadre de futurs AAP	
<b>Livrables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Diagnostic croisé entre le PLU-H et les enjeux de santé : analyse de l'intégration des déterminants de santé dans les documents du PLUH (documents graphiques, règlement, orientations d'aménagement et de programmation, PADD)</li> <li>– Analyse de faisabilité des propositions avec l'appui de l'Agence d'urbanisme et d'autres partenaires (CEREMA, CAUE, VAD)</li> <li>– Ateliers urbanisme-santé intégrés aux « ateliers préalables » à la délivrance des autorisations d'urbanisme pour les aménagements ciblés</li> <li>– Rapport de suivi des indicateurs d'urbanisme favorable aux santés : bilan chiffré sur la biodiversité, la désimperméabilisation, la qualité du logement, l'accès aux services, etc.</li> <li>– Organisation d'une rencontre réunissant services municipaux, professionnels, associations et habitants</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de dispositions intégrant ou renforçant les liens santé-environnement-biodiversité dans le cadre de la révision du PLU-H</li> <li>– Nombre de sessions de sensibilisation et de formation à l'approche One Health organisées à destination des agents en charge de l'urbanisme.</li> <li>– Nombre de projets urbains intégrant la méthodologie EIOH</li> </ul>	

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux
Orientation 5.1. Construire une ville régénérative
Intitulé de l'action
<b>Action 2 : Favoriser l'accès à la nature comme vecteur de santé pour tous les vivants</b>
Contexte
<p>Les espaces de nature en ville sont des leviers essentiels pour améliorer la santé physique et mentale des habitants et réduire les inégalités d'accès à la nature. Ils permettent aussi de renforcer la résilience urbaine et de restaurer les continuités écologiques pour la faune et la flore. Face à la crise mondiale de la biodiversité et aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, perte des écosystèmes, pollutions...), il est urgent de réintroduire la nature au cœur de la ville. Au niveau local, la Ville de Lyon possède une forte densité urbaine (10 909 hab/km<sup>2</sup>) avec des quartiers encore carencés en espaces de nature (ex. Presqu'île, Vaise, 5e arrondissement).</p> <p>Avec cette action, la Ville de Lyon agit en cohérence avec les enjeux sanitaires, sociaux et de gouvernance qu'elle a identifiés sur son territoire. Le développement d'espaces naturels en ville permet de favoriser la dépollution, le rafraîchissement ainsi que la désimperméabilisation ce qui en fait un levier essentiel à mobiliser dans l'adaptation de la ville au dérèglement climatique. Sur le plan de la santé humaine, favoriser l'accès à la nature a des effets positifs sur le bien-être et la santé mentale des habitantes et habitants. Cette action cherche aussi à réduire les risques zoonotiques dans les parcs urbains tout en favorisant la cohabitation entre la faune et les humains. La question des espaces de nature en ville concerne directement les citoyennes et les citoyens, c'est pourquoi il est pertinent de les mobiliser en leur proposant des plantations participatives, du jardinage urbain et des actions de sensibilisation comme « Lyon Nature » ou « Tout le monde dehors ». De manière plus globale, cette action vise à intégrer la prise en compte de la santé et de la nature dans toutes les politiques publiques locales.</p> <p>Cette action s'inscrit dans la stratégie biodiversité de la Ville de Lyon et complète l'approche One Health en liant santé humaine, biodiversité urbaine et usages citoyens. Elle mobilise les services municipaux, les partenaires scientifiques et les acteurs locaux, et vise à améliorer l'accès à la nature pour tous, à renforcer le bien-être des habitants et à soutenir la résilience écologique des quartiers. L'action vise à faire de la nature en ville un levier de santé globale, d'inclusion sociale et de résilience écologique.</p>
Objectifs spécifiques
<p><b>Développer une culture commune du vivant et renforcer le lien entre habitants et milieux naturels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer un programme participatif de balades pédagogiques, plantations participatives et de médiations scientifiques pour sensibiliser les habitants aux interdépendances entre vivants et non-vivants (sols, eau, faune, flore, microclimats), impliquant activement chercheurs, médiateurs et structures locales (écoles, CCAS, maisons de quartier).</li> <li>– Valoriser la biodiversité urbaine par des actions de sensibilisation et d'éducation à la nature, en s'appuyant notamment sur le Zoo de la Tête d'Or pour illustrer les liens entre santé, environnement et vivant.</li> </ul> <p><b>Garantir un accès équitable et inclusif à la nature pour tous les publics, en favorisant les mobilités douces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les continuités écologiques pour faciliter les déplacements de la faune et la circulation du vivant au sein des espaces naturels urbains.</li> <li>– Cartographier les espaces de nature et leur accessibilité à partir d'une cartographie interactive "Nature &amp; Transports doux"</li> </ul>

- Mettre en place le programme “Nature et inclusion”, en partenariat avec des associations pour reconnecter les publics fragiles à la nature.

### **Concilier les usages humains et les besoins écologiques pour une cohabitation durable et respectueuse**

- Formuler des recommandations veillant à respecter les cycles naturels et la tranquillité de la faune et de la flore, en limitant la surfréquentation et les nuisances.
- Initier, avec les partenaires scientifiques, la mise en place d'un dispositif d'indicateurs One Health pour mesurer les effets des projets nature en ville sur la santé des habitants, la biodiversité urbaine et la qualité des usages publics.

### **Inscrire la nature et la santé dans toutes les politiques publiques locales et renforcer la coopération entre services**

- Formaliser un groupe de travail transversal réunissant DBNV, DS, Mission Cours Nature, Direction Éducation, CCAS, Direction des cimetières et Direction Centrale de l’Immobilier.
- Diffuser une culture de la nature comme levier de santé globale dans toute la collectivité, à travers la formation interne, la communication et la mutualisation des pratiques.

#### Lien avec les axes du CLS

##### **Axe 1 – Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

- Action 8 : Mettre en œuvre l'approche « une seule santé » dans le cadre de la gestion de l'écosystème urbain
- Action 9 : Développer une approche bénéfices-risques dans les actions de végétalisation
- Action 11 : Faciliter l'accès à l'information en Santé-environnement

#### Calendrier

À compter de 2026

#### Acteurs

Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction de la Biodiversité et de la Nature en Ville et Direction de la Santé) et CCAS	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	Acteurs scientifiques, associations médico-sociales
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	

#### Périmètre de l'action

Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes
Territoire d'intervention	Lyon

#### Inégalités sociales et territoriales de santé

Inégalités socio-écologiques	<input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information
------------------------------	--

Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input checked="" type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population
Démarche participative engagée	<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input checked="" type="checkbox"/> Co-animation /Implication dans la réalisation de l'action
Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input checked="" type="checkbox"/> Habitat / logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement urbain <input type="checkbox"/> Social / solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre
<b>Financements potentiels</b>	
<b>Livrables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Balades pédagogiques sensibles et sensorielles, en lien avec l'approche One Health</li> <li>– Cartographie interactive « Nature &amp; Transports doux »</li> <li>– Supports de sensibilisation au respect du vivant</li> <li>– Signalétiques pédagogiques de sensibilisation au respect du vivant</li> <li>– Indicateurs One Health mesurant les effets des projets nature en ville sur la santé des habitants, la biodiversité urbaine et la qualité des usages publics</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'actions de sensibilisation réalisés auprès des habitants (balades pédagogiques, médiations scientifiques, éducation à la nature...)</li> <li>– Nombre d'aménagement de sites prenant en compte les cycles naturels</li> <li>– Nombre de participants aux rencontres du groupe de travail transversal</li> <li>– Nombre de formations organisées en interne sur la nature comme levier de santé globale</li> </ul>	

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux
Orientation 5.1. Construire une ville régénérative
Intitulé de l'action
Action 3 : Agir localement contre les zoonoses
Contexte
<p>L'urbanisation rapide, le changement climatique et la perte de biodiversité modifient profondément les interactions entre humains, animaux et écosystèmes urbains, favorisant l'émergence de zoonoses, maladies transmissibles entre animaux et humains<sup>4</sup>. Les facteurs urbains: forte densité de population, eaux stagnantes, gestion déficiente des déchets, créent des conditions propices à la prolifération de vecteurs de zoonoses, augmentant le risque sanitaire<sup>5</sup>.</p> <p>La transmission des zoonoses est un phénomène complexe et multifactoriel, difficile à anticiper en raison des interdépendances entre humains, animaux, vecteurs et écosystèmes. Une approche interdisciplinaire s'impose, axée non seulement sur la surveillance des maladies, mais aussi sur le développement de modèles prédictifs.</p> <p>Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN), telles que la végétalisation ou la gestion des eaux pluviales représentent des leviers d'action efficaces pour améliorer le cadre de vie urbain. Elles apportent des bénéfices multiples, mais peuvent aussi engendrer certains risques, comme la prolifération de moustiques, tiques, rongeurs et agents pathogènes.</p> <p>La gestion des zoonoses repose au niveau international sur la Quadripartite (OMS, FAO, OMSA et PNUE) pour la coordination de l'approche One Health et sur la Commission européenne, l'ECDC et l'EFSA pour la surveillance et la production de rapports sur les zoonoses à l'échelle européenne. L'État définit les orientations nationales et coordonne la surveillance et la prévention. Les collectivités territoriales – préfectures, agences régionales de santé (ARS) et mairies – mettent en œuvre ces mesures sur le terrain. Cette articulation entre coordination nationale et internationale garantit une veille sanitaire intégrée et une réponse rapide face aux zoonoses émergentes, tout en tenant compte de l'état des écosystèmes.</p> <p>Face aux enjeux des zoonoses, la Ville de Lyon agit localement en intégrant les dimensions humaine, animale, végétale et environnementale, notamment dans la gestion des espèces à risque. Sa stratégie entre en cohérence avec le plan d'action sur la Condition Animale et repose sur une combinaison d'aménagement urbain, de surveillance scientifique et de participation citoyenne. La Ville privilégie la prévention à l'usage de produits chimiques, dont les effets peuvent être néfastes pour la santé et les écosystèmes. Elle adopte ainsi une approche intégrée et durable, conciliant aménagement, biodiversité, prévention des risques zoonotiques et protection des écosystèmes.</p> <p>Cette action de gestion locale des zoonoses constitue un outil stratégique : elle vise à intégrer les connaissances relatives à la santé humaine, animale et des écosystèmes dans les décisions d'aménagement et de prévention, en combinant suivi des vecteurs, qualité des espaces de nature et gestion des bâtiments.</p>
Objectifs spécifiques
<p><b>Renforcer la recherche, le partage de données et la veille sanitaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer des projets de recherche-action et favoriser l'innovation dans la surveillance et la prévention.</li> </ul>

<sup>4</sup> Hassell, J. M., et al. (2017). Urbanization and zoonotic disease risk. Trends in Ecology & Evolution

<sup>5</sup> Semenza, J. C., & Suk, J. E. (2018). Vector-borne diseases and urbanization. Current Opinion in Environmental Sustainability

- Positionner la Ville de Lyon comme facilitateur du partage d'informations entre les sphères de toutes les santés (humaine, animale, végétale et des écosystèmes).
- Créer un groupe de travail interdisciplinaire pour :
  - Centraliser les informations sur la veille sanitaire (en lien avec l'Observatoire de la Santé de la Ville).
  - Réaliser un benchmark des pratiques et outils existants (en France et à l'international).

#### **Adapter la gestion urbaine pour réduire les risques zoonotiques**

- Formuler des recommandations pour adapter les horaires et modalités de ramassage des déchets dans les parcs pour limiter l'attractivité pour les rougeurs
- Promouvoir des solutions fondées sur la nature, tout en évaluant leurs impacts sur la prolifération de vecteurs.

#### **Élaborer un plan d'action pour la surveillance et la prévention des moustiques et des tiques**

- Réaliser un diagnostic partagé prenant en compte les santés humaine, animale, végétale et des écosystèmes
- Mettre en place des actions pour sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques vis à vis des moustiques et des tiques

#### **Impliquer les citoyens et les acteurs locaux**

- Mobiliser les vétérinaires, acteurs clés de la prévention des zoonoses et de la promotion d'une cohabitation saine entre humains et animaux.
- Impliquer les bailleurs sociaux et syndics dans la diffusion d'informations sur la prévention des vecteurs des maladies (eaux stagnantes, déchets, etc.).

#### Lien avec les axes du CLS

##### **Axe 1 - Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

- Action 8 : Mettre en œuvre l'approche « Une seule santé » dans le cadre de la gestion de l'écosystème urbain
- Action 9 : Développer une approche bénéfices-risques dans les actions de végétalisation

##### **Axe 4 – Développer la coordination, la mise en réseau et l'expertise de l'écosystème des acteurs du champ de la santé**

- Action 12 : Développer l'observation en santé et Santé-environnement sur le territoire de Lyon

#### Calendrier

À compter de 2026

Acteurs			
Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction Biodiversité et Nature en Ville et Direction de la Santé) et VetAgro Sup	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	INRAE, RESPAC, réseau de surveillance des maladies infectieuses chez les animaux domestiques, Des Espèces Parmi'Lyon
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	
Périmètre de l'action			
Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes		

Territoire d'intervention	Lyon	
Inégalités sociales et territoriales de santé		
Inégalités socio-écologiques	<input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information	
Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input checked="" type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population	
Démarche participative engagée	<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input checked="" type="checkbox"/> Co-animation / Implication dans la réalisation de l'action	
Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input checked="" type="checkbox"/> Habitat / logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement urbain <input type="checkbox"/> Social / solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre	<input checked="" type="checkbox"/> Implication de partenaires extérieurs
Financements potentiels		
Livrables		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 guide synthétique de bonnes pratiques pour la surveillance et prévention des zoonoses urbaines.</li> <li>- Identification des partenaires clés et des données mobilisables</li> <li>- Rapport de benchmark des pratiques et outils existants en France et à l'international.</li> <li>- Plan d'action de surveillance et prévention des moustiques et rongeurs, avec identification des zones, acteurs et actions possibles.</li> </ul>		
Indicateurs de suivi		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'agents municipaux ayant participé à une action de sensibilisation sur les liens entre urbanisme, biodiversité et zoonoses.</li> <li>- Nombre d'actions menées avec les vétérinaires</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées à destination des habitants</li> </ul>		

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux Orientation 5.2 Expérimenter pour développer une méthodologie de projet One Health
Intitulé de l'action
<b>Action 4 : Promouvoir la Qualité Sanitaire des Bâtiments dans une approche One Health/Une Seule Santé</b>
Contexte
<p>Les bâtiments municipaux – écoles, crèches, équipements sportifs ou culturels, bureaux administratifs – accueillent quotidiennement des milliers de personnes. La qualité sanitaire de ces lieux conditionne directement la santé des usagers, notamment des publics vulnérables tels que les enfants, les personnes âgées ou les agents exposés en continu. De nombreuses recherches ont établi un lien direct entre la qualité du bâti (air intérieur, humidité, confort thermique et acoustique, matériaux utilisés) et les effets sanitaires observés : troubles respiratoires, allergies, maladies chroniques, stress, troubles du sommeil et baisse des performances cognitives<sup>6</sup>. La fourniture d'une eau répondant aux paramètres de qualité et la prise en compte des enjeux de pollution des sols s'inscrivent dans une approche intégrée de la qualité sanitaire des bâtiments. En outre, les impacts du changement climatique – canicules, pics de pollution, humidité accrue – exacerbent ces risques, en particulier dans les bâtiments anciens et mal isolés, qui restent nombreux à Lyon, notamment dans les quartiers socialement vulnérables.</p> <p>Consciente de ces enjeux, la Ville de Lyon a lancé un Plan Qualité Sanitaire des Bâtiments (QSB). Cette initiative vise à renforcer la prise en compte des risques sanitaires et environnementaux vis à vis des équipements municipaux. Ce plan repose sur plusieurs piliers : la poursuite des diagnostics sanitaires et environnementaux et des actions correctives, la formation des agents, la création de protocoles de gestion de crise, l'entretien renforcé des systèmes de ventilation, la réduction des polluants (COV, amiante, plomb, radon notamment), la maîtrise de l'humidité et le suivi des conditions de confort. Ce travail s'inscrit en cohérence avec les autres politiques municipales : la Charte "Villes sans perturbateurs endocriniens", le Plan Climat, le Plan Canicule, et la stratégie "Lyon 2030 – Ville climatiquement neutre".</p> <p>L'action 7 de l'axe 1 du CLS (Afficher des exigences de santé dans les constructions et rénovations des ERP municipaux) répond d'ores et déjà aux enjeux liés aux bâtiments mais l'intégration de cette action dans ce nouvel axe du Contrat Local de Santé permet d'aller plus loin en structurant la démarche QSB dans un cadre transversal, participatif et partagé. Elle intègre par ailleurs la prise en compte des santé animale, végétale et des écosystèmes dans le projet QSB, en particulier dans la mise en place des actions correctives. L'action vise à renforcer les synergies entre les directions techniques, la santé publique et environnementale, la sécurité, l'hygiène, les établissements recevant du public et les partenaires du territoire. Elle participe également à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, en concentrant les efforts sur les bâtiments fréquentés par les publics les plus exposés aux vulnérabilités sanitaires.</p>
Objectifs spécifiques
<p><b>Renforcer la prise en compte de l'approche One Health dans le projet Qualité Sanitaire des Bâtiments municipaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Conforter le niveau d'ambition sanitaire pour les ERP accueillant un public vulnérable en particulier dans les projets de construction et de rénovation</li> <li>– Intégrer les enjeux One Health dans les données et les fiches enjeux du projet QSB</li> <li>– Intégrer l'approche One Health dans les actions correctives</li> </ul>

<sup>6</sup> ANSES (2018) – “Air intérieur : effets sur la santé de l'humidité, des moisissures et des composés chimiques”./ OMS (2022) – “Guidelines for indoor air quality – selected pollutants”./ Santé Publique France (2021) – “Le logement, déterminant majeur de santé publique” (La santé en action, n°457).

**Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire à l'approche One Health dans les bâtiments**

- Partager les enjeux QSB et One Health avec les acteurs du territoire, en particulier les Bailleurs Sociaux dans un premier temps
- Mettre en relation les partenaires du territoire pour favoriser l'échange et la collaboration entre les acteurs One Health et ceux du bâtiment
- Partager les enseignements issus des projets de recherche et d'expérimentation (ex : Oh punaise, SHAPE-Med@Lyon)

**Lien avec les axes du CLS**

**Axe 1 – Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

- Orientation 1.2 : Adopter une approche d'urbanisme favorable à la santé et promouvoir la qualité sanitaire des bâtiments
- Action 2 : Structurer un plan d'action pour l'air intérieur des ERP et participer à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur
- Action 5 : Limiter l'exposition des Lyonnaises et Lyonnais (et en particulier les plus vulnérables) aux champs électromagnétiques
- Action 7 : Afficher des exigences de santé dans les constructions et rénovations des ERP Municipaux

**Calendrier**

À compter de 2026

Acteurs			
Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction de la Gestion Technique des Bâtiments et Direction de la Santé)	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	VAD (Ville & Aménagement Durable), CEREMA, SHAPE-Med@Lyon, Oh Punaise
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	

**Périmètre de l'action**

Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes
Territoire d'intervention	Lyon

**Inégalités sociales et territoriales de santé**

Inégalités socio-écologiques	<input type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information
Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input checked="" type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population
Démarche participative engagée	<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input type="checkbox"/> Co-animation / Implication dans la réalisation de l'action

Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input checked="" type="checkbox"/> Habitat / logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement urbain <input type="checkbox"/> Social / solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre : Petite Enfance	<input checked="" type="checkbox"/> Implication de partenaires extérieurs
	Financements potentiels	
ADEME		
		<b>Livrables</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fiches enjeux du projet QSB intégrant les enjeux One Health</li> <li>– Fiches de présentation des polluants</li> <li>– Fiches diagnostics des bâtiments incluant les interdépendances entre toutes les santés</li> <li>– Liste de priorisation des bâtiments de la Ville nécessitant des actions correctives en lien avec les enjeux One Health</li> <li>– Communications des résultats des projets de recherche et d'expérimentation (Oh Punaise, SHAPE-Med@Lyon)</li> <li>– Synthèse des études menées avec le CSTB, Santé Publique France sur l'exposition aux phtalates, au NO<sub>2</sub> et aux impacts sanitaires du formaldéhyde et du NO<sub>2</sub> dans les crèches et les écoles</li> </ul>		
		<b>Indicateurs de suivi</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de fiches enjeux du projet QSB intégrant les enjeux OH</li> <li>– Nombre d'actions correctives intégrant les enjeux OH</li> <li>– Nombre de rencontres impliquant des acteurs du bâtiment et OH</li> <li>– Nombre de retours d'expérience des projets de recherche et d'expérimentation partagés auprès des partenaires du territoire</li> </ul>		

Axe stratégique			
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux Orientation 5.2. Expérimenter pour développer une méthodologie de projet One Health			
Intitulé de l'action			
<b>Action 5 : Développer l'intégration des enjeux One Health/Une Seule Santé dans le projet de baignade dans la Darse</b>			
Contexte			
<p>La gestion de l'eau en milieu urbain s'impose aujourd'hui comme un enjeu sanitaire, écologique et social majeur. Dans une ville dense comme Lyon, l'eau est à la fois un bien commun, un élément favorisant la biodiversité et un support d'usages multiples. La Ville de Lyon souhaite que ses habitantes et habitants puissent se réapproprier leur rivière et leur fleuve. Pour cela, la Direction des Sports, en lien avec les partenaires du projet, travaille à l'ouverture d'une zone de baignade dans la Darse, située dans le quartier de la Confluence (Lyon, 2e arr.). Ce projet présente plusieurs enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– développer un lieu de baignade en eau vive, respectueux de l'environnement, aménagé et sécurisé ;</li> <li>– répondre aux enjeux du dérèglement climatique lors des épisodes de forte chaleur, en offrant une solution de rafraîchissement aux habitants ;</li> <li>– offrir un site de baignade sécurisé, limitant les baignades sauvages et dangereuses.</li> </ul> <p>Cette action vise à inclure l'approche One Health dans le projet de baignade dans la Darse en s'appuyant sur une approche interdisciplinaire et en croisant des expertises en santé environnementale, santé animale, santé humaine, écologie et sciences sociales, cette action a pour but d'améliorer la prise en compte des enjeux One Health dans le développement du projet. L'ouverture d'une zone de baignade dans la Darse sera aussi l'occasion de sensibiliser les habitantes et habitants au regard écosystémique en réalisant des médiations scientifiques.</p> <p>Cette action accompagne le projet baignade existant, piloté par la Direction des Sports et en partenariat avec la SPL Confluence. Elle permettra la capitalisation et la reproductibilité de la démarche dans d'autres projets similaires, y compris sur d'autres territoires.</p>			
Objectifs spécifiques			
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier les acteurs One Health à associer au projet, par le biais d'une cartographie des acteurs et enrichir la coordination intersectorielle</li> <li>– Sensibiliser les habitantes et habitants autour de l'eau vivante et de ses interdépendances avec le milieu, l'environnement et les usages du site, par le biais d'actions de médiation.</li> <li>– Apporter un cadre d'analyse et de dialogue entre acteurs institutionnels et scientifiques (sciences de la vie et sciences sociales)</li> <li>– Prendre en compte l'approche One Health dans le cadre des analyses et diagnostics</li> </ul>			
Lien avec les axes du CLS			
<b>Axe 1 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Action 8 : Mettre en œuvre l'approche « une seule santé » dans le cadre de la gestion de l'écosystème urbain</li> <li>– Action 9 : Développer une approche bénéfices-risques dans les actions de végétalisation</li> <li>– Action 11 : Faciliter l'accès à l'information en Santé-environnement</li> </ul>			
Calendrier			
À compter de 2026			
Acteurs			
Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction de Sport,	Acteur(s) pouvant apporter une	SPL Confluence, acteurs de la

	en lien avec la Direction de la Santé)	expertise / un appui	recherche, SHAPE-Med@Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, CNRS, ENTPE			
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action				
<b>Périmètre de l'action</b>						
Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes					
Territoire d'intervention	Quartier Confluence – la Darse					
<b>Inégalités sociales et territoriales de santé</b>						
Inégalités socio-écologiques	<input type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information					
Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population					
Démarche participative engagée	<input checked="" type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input type="checkbox"/> Co-animation / Implication dans la réalisation de l'action					
Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input type="checkbox"/> Habitat / logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement urbain <input type="checkbox"/> Social / solidarité <input type="checkbox"/> Education <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Sport, Mission Démocratie Ouverte					
<b>Financements potentiels</b>						
<b>Livrables</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre méthodologique pour favoriser la réutilisation sur d'autres sites</li> <li>- Cartographie des acteurs</li> <li>- Documents de vulgarisation (sensibilisation des acteurs à l'approche One Health)</li> <li>- Séminaire de restitution du regard écosystémique sur le projet</li> </ul>						
<b>Indicateurs de suivi</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de recommandations écosystémiques validées par les acteurs</li> <li>- Nombre de réunions interdisciplinaires organisées entre les porteurs du projet et des acteurs One Health</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées auprès des habitantes et habitants</li> </ul>						

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux
Orientation 5.2. Expérimenter pour développer une méthodologie de projet One Health
Intitulé de l'action
<b>Action 6 : Développer l'intégration des enjeux One Health/Une Seule Santé dans le futur centre de santé de la Cité-Jardin</b>
Contexte
<p>Les études anthropologiques et sociologiques révèlent que les quartiers fragiles sont caractérisés par des liens sociaux fragmentés, des pratiques de soin différenciées selon les origines culturelles et des obstacles multiples à l'accès aux dispositifs de santé, accentuant la vulnérabilité des populations. Les approches socio-écologiques soulignent également l'interdépendance entre environnement urbain, conditions sociales et santé humaine : la conception du cadre de vie, la qualité de l'habitat et la biodiversité locale contribuent directement au bien-être et à la prévention des maladies chroniques<sup>7</sup>.</p> <p>Le quartier de la Cité Jardin (Lyon 7e) cumule des fragilités sociales, sanitaires et territoriales : 34 % des habitants bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire (contre 12,1 % dans l'arrondissement), 23,5 % sont étrangers, plus de la moitié vivent seuls, et le secteur est classé Zone d'Action Complémentaire (ZAC) en raison d'un accès limité aux soins, malgré la présence de professionnels de santé. Ces indicateurs reflètent des inégalités sociales et de santé typiques des quartiers prioritaires, où les déterminants sociaux (revenu, logement, isolement, précarité administrative) et environnementaux (qualité de l'air, accès aux espaces de nature, densité urbaine) influencent fortement la santé des populations, conformément aux travaux en santé publique et en sciences sociales<sup>8</sup>.</p> <p>Dans le cadre du développement du centre de santé dans la Cité Jardin, il est nécessaire de conduire des études locales quantitatives et qualitatives qui permettront d'orienter des interventions ciblées et adaptées aux besoins réels des habitants. Il est aussi indispensable d'analyser le réseau d'acteurs dans lequel ce projet va s'insérer et de formaliser des partenariats favorisant la coordination intersectorielle pour tenir compte des enjeux One Health. Ces étapes contribueront à la préparation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui permettra de choisir le porteur le plus pertinent pour ce projet.</p> <p>Ce travail préparatoire permettra d'assurer la cohérence des actions menées, d'adapter les interventions aux besoins émergents et de constituer un socle solide pour l'ouverture du centre de santé intégré. Cette action constituera l'élément cadre permettant de suivre l'évolution du projet, d'assurer la cohérence des actions menées et d'ajuster les interventions en fonction des résultats et des besoins émergents du territoire. L'objectif est de répondre de manière efficace et intégrée aux enjeux sanitaires, socio-écologiques et environnementaux de la Cité Jardin, en s'appuyant sur une approche scientifique et territoriale rigoureuse et coordonnée.</p>
Objectifs spécifiques
<p><b>Élaborer l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le futur centre de santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir le cahier des charges détaillé prenant en compte les résultats de la recherche et les recommandations des acteurs scientifiques, territoriaux et des habitants</li> <li>- Intégrer dans l'AMI les besoins socio-écologiques et de santé identifiés dans le diagnostic du quartier pour guider les candidats dans leur réponse.</li> <li>- Mettre en place un plan de suivi pré-opérationnel pour accompagner le porteur du projet dans la préparation de l'ouverture du centre et favoriser la cohérence des actions avec</li> </ul>

<sup>7</sup> Frumkin H. et al. (2017). Nature contact and human health: A research agenda. *Environmental health perspectives*

<sup>8</sup> Marmot, M. (2005). Social determinants of health inequalities. *The lancet*

les résultats de la recherche et les attentes des habitants.

### **Mobiliser les acteurs de la recherche, les partenaires du territoire et les habitants du quartier**

- Engager une démarche collaborative impliquant les acteurs de la recherche et les partenaires du territoire dans la définition du contexte local et des enjeux du futur centre de santé
- Réaliser une cartographie complète des acteurs territoriaux et One Health afin de guider la coordination locale et de s'assurer que les actions correspondent aux besoins socio-écologiques et de santé des habitants du quartier.

### **Mettre en lien les principaux acteurs du projet Cité-Jardin pour renforcer la prise en compte des enjeux One Health**

- Veiller notamment à engager des réflexions sur la proposition d'une offre vétérinaire de prévention et de soin en lien avec le centre de santé

#### Lien avec les axes du CLS

##### **Axe 1 – Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

- Action 6 : Développer en mette en œuvre l'approche d'urbanisme favorable à la santé dans la planification urbaine et les aménagements urbains
- Action 7 : Afficher des exigences de santé dans les constructions et rénovations des ERP municipaux

##### **Axe 2 – Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé**

- Action 1 : Expérimenter un modèle de financement de la prévention à Lyon

##### **Axe 3 – Favoriser un accès à la santé et aux soins pour tous**

- Orientation 1 : Faciliter l'accès aux soins et aux droits de santé pour tous

#### Calendrier

À compter de 2026

Acteurs			
Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction Biodiversité Nature en Ville et Direction de la Santé)	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	Acteurs de la recherche, Métropole de Lyon, GrandLyon Habitat, associations locales, porteur associatif sélectionné via AMI
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	
Périmètre de l'action			
Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes		
Territoire d'intervention	Quartier Cité Jardin (Lyon 7e)		
Inégalités sociales et territoriales de santé			
Inégalités socio- écologiques	<input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information		

Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input checked="" type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population
Démarche participative engagée	<input checked="" type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input type="checkbox"/> Co-animation /Implication dans la réalisation de l'action
Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input checked="" type="checkbox"/> Habitat / logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement urbain <input checked="" type="checkbox"/> Social / solidarité <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre
<b>Financements potentiels</b>	
<b>Livrables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cahier des charges de l'AMI</li> <li>– Diagnostic prenant en compte les besoins socio-écologiques et de santé</li> <li>– Cartographie des acteurs territoriaux et One Health</li> <li>– Plan d'accompagnement du porteur de projet</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'acteurs de la recherche et de partenaires locaux impliqués dans l'étude du quartier</li> <li>– Mise en place du plan d'accompagnement du porteur de projet</li> </ul>	

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux
Orientation 5.2 Expérimenter pour développer une méthodologie de projet One Health
Intitulé de l'action
<b>Action 7 : Expérimenter un projet démonstrateur pour développer un quartier sain pour tous les vivants</b>
Contexte
<p>Dans un contexte urbain marqué par la densité, l'artificialisation, les pollutions urbaines, la perte de la biodiversité et le dérèglement climatique, il est crucial d'intégrer l'approche One Health à la planification urbaine pour que celle-ci prenne en compte les interactions complexes entre la santé humaine, environnementale et animale. Les bienfaits des aménagements intégrant l'approche One Health sont largement étayés par la recherche : par exemple, une méta-analyse de Twohig-Bennett &amp; Jones (2018) démontre que l'accès aux espaces verts est lié à une réduction du stress, des maladies chroniques et de la mortalité prématuée. Par ailleurs, la restauration des sols contribue à la régénération des écosystèmes microbiens, essentiels à la santé humaine et non humaine.</p> <p>La SPL Lyon Confluence, société publique locale en charge de l'aménagement du quartier Confluence, porte une stratégie environnementale ambitieuse en intégrant des cibles de développement durable sur ses opérations de bâtiment et d'espace public. Divers enjeux tels que la biodiversité urbaine, la gestion durable de l'eau, la mobilité douce, les énergies renouvelables, la sobriété énergétique et l'impact carbone de la construction sont traités. La SPL s'est engagée à intégrer l'approche One Health en devenant signataire du Contrat Local de Santé et travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la Ville et de la Métropole, et plus largement avec les chercheurs et les associations pour innover et renforcer la résilience du territoire face aux défis climatiques et sanitaires.</p> <p>Ainsi, la SPL Lyon Confluence souhaite définir un site démonstrateur pour appliquer les principes One Health. Il s'agirait du secteur Sud Montrochet, actuellement en friche et devant accueillir 6 îlots bâtis avec une programmation mixte (bureaux, logements, socles actifs) et environ 2 hectares d'espaces publics à horizon 2030-2035. Cette zone représente une opportunité pour réaliser un véritable quartier démonstrateur intégrant pleinement l'approche One Health.</p> <p>En outre, l'agence d'urbanisme UrbaLyon est un acteur important de la planification et de l'aménagement du territoire lyonnais, accompagnant les collectivités dans la transition écologique et la cohésion urbaine. Elle est signataire du CLS de Lyon et s'engage activement dans l'approche One Health dans ses études et projets, notamment à travers des réflexions sur la biodiversité, la qualité de l'air et les espaces publics résilients.</p> <p>En coopération avec la SPL Confluence et UrbaLyon, cette action contribue à la prise en compte de l'approche One Health dans la planification urbaine en posant les premières pierres en vue de la construction progressive d'un quartier exemplaire dans le secteur Sud Montrochet, pensé comme un levier de résilience, de qualité de vie et de santé pour tous les vivants. Cette dynamique vise, à enclencher des changements d'usage et poser les fondations pour des projets reproductibles à plus grande échelle.</p>
Objectifs spécifiques
<b>Nourrir la programmation du quartier Sud-Montrochet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réaliser un diagnostic partagé intégrant les santés animale, humaine, végétale et des écosystèmes (végétalisation, biodiversité urbaine, pollutions, qualité des sols, adaptation au dérèglement climatique, accès aux soins...)</li> <li>– Proposer des orientations programmatiques et des scénarii pour la phase conception, ainsi que des leviers d'action de l'aménageur : marchés publics, cahiers des charges, fiches de lot...</li> </ul>

### Enrichir le projet avec diverses expertises

- Présenter les livrables techniques de projet (diagnostic, documents de conception...) aux partenaires locaux engagés dans le groupe local OH4C pour récolter des retours et alimenter la conception.
- Impliquer les habitants dans la conception, notamment dans le cadre de temps de concertation.

### Tester des outils d'évaluation One Health

- Construire et tester différents outils d'aide à la décision pour intégrer l'approche One Health.

#### Lien avec les axes du CLS

**Axe 1 – Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

**Axe 2 – Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé**

**Axe 4 – Développer la coordination, la mise en réseau et l'expertise de l'écosystème des acteurs du champ de la santé**

#### Calendrier

À compter de 2026

Acteurs			
Porteur(s) de l'action	SPL Confluence et Ville de Lyon (Direction de la Santé)	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	UrbaLyon, SHAPE-Med@Lyon, acteurs de la recherche
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	
Périmètre de l'action			
Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes		
Territoire d'intervention	Quartier Sud-Montrochet		
Inégalités sociales et territoriales de santé			
Inégalités socio-écologiques	<input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information		
Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input checked="" type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population		
Démarche participative engagée	<input checked="" type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input type="checkbox"/> Co-animation / Implication dans la réalisation de l'action		
Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input checked="" type="checkbox"/> Habitat / logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement urbain	<input checked="" type="checkbox"/> Implication de partenaires extérieurs	

	<input checked="" type="checkbox"/> Social / solidarité <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre
<b>Financements potentiels</b>	
<b>Livrables</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Diagnostic partagé prenant en compte les enjeux OH</li> <li>– Document technique de conception intégrant l'approche OH</li> </ul>
<b>Indicateurs de suivi</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation des livrables (diagnostic, document de conception)</li> <li>– Nombre d'habitants impliqués dans la réalisation du diagnostic partagé</li> </ul>

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux Orientation 5.3. Mobiliser les acteurs du territoire autour des enjeux One Health
Intitulé de l'action
<b>Action 8 : Mobiliser, comprendre, agir en associant les structures culturelles et les acteurs de l'événementiel et de l'éducation populaire</b>
Contexte
<p>L'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît la culture comme un déterminant social de santé à part entière<sup>9</sup>, capable d'augmenter l'accès aux messages de santé, de réduire la stigmatisation et de favoriser l'engagement citoyen. Des recherches récentes démontrent également que l'art peut faciliter l'accès à des concepts scientifiques abstraits et rendre des sujets complexes, comme le changement climatique ou la santé environnementale, accessibles et engageants pour des publics diversifiés<sup>10</sup>. Par ailleurs, la participation à la vie culturelle améliore le bien-être, la santé mentale, le sentiment d'appartenance et la capacité d'agir<sup>11</sup>.</p> <p>L'action culturelle, pensée dans une logique de promotion de la santé, s'inscrit dans les principes énoncés par la Charte d'Ottawa (1986), en permettant à la fois d'informer, de prévenir et de renforcer les liens sociaux. De la même façon, l'éducation populaire constitue un levier d'action précieux pour informer, éclairer et mobiliser les citoyens autour des enjeux de santé et de transition écologique.</p> <p>Au niveau local, la Charte de coopération culturelle mobilise les structures culturelles et leurs partenaires de l'éducation, de l'éducation populaire et du champ social. Elle vise à lutter contre les inégalités d'accès à la culture en développant des actions culturelles à destination des publics éloignés de la culture et en renforçant la médiation culturelle. Elle fait ainsi écho à l'un des principes fondateurs du Contrat Local de Santé, l'universalisme proportionné. Par ailleurs dans le cadre du label de l'Etat « 100% Éducation Artistique et Culturelle » (EAC) qu'elle a obtenu, la Ville de Lyon renforce son engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes, de la maternelle au lycée.</p> <p>Cette action s'inscrit dans la perspective d'utiliser la culture comme moyen privilégié pour sensibiliser et rendre accessible l'approche One Health. Elle répond à un triple enjeu : diffuser la culture scientifique et environnementale autour des enjeux de santé globale, renforcer la capacité d'agir des populations à travers des dispositifs artistiques et culturels accessibles et participatifs, faciliter la participation à la vie culturelle comme source de bien-être, de sentiment d'appartenance et de liens sociaux.</p> <p>En croisant les regards entre culture, science et société, cette action vise à rendre les enjeux de santé globale compréhensibles, concrets et proches des réalités vécues. Elle offre également un terrain d'expérimentation pour renforcer les liens entre institutions culturelles, acteurs de l'événementiel et de l'éducation populaire, professionnels de santé, chercheurs et citoyens.</p> <p>Cette action vise à mobiliser les structures culturelles, les acteurs de l'événementiel et de l'éducation populaire autour des enjeux One Health.</p>
Objectifs spécifiques

<sup>9</sup> WHO Europe (2019). Health and well-being through culture and arts: a perspective from the WHO European Region.(Rapport officiel de l'Organisation Mondiale de la Santé Europe sur la culture comme déterminant social de santé.)

<sup>10</sup> Thompson, B., Jürgens, A.-S., , B. and Lamberts, R. (2023). Street art as a vehicle for environmental science communication JCOM 22(04), A01

<sup>11</sup> Clift, S., & Camic, P. (Eds.). (2018). The Oxford Handbook of Community Music. Oxford University Press.

**Sensibiliser les directeurs et directrices des établissements culturels et les acteurs de l'événementiel**

- Intégrer l'approche One Health comme thématique dans les programmations et activités des établissements culturels et des évènements locaux
- Faire des établissements culturels des relais d'information dans le domaine de toutes les santés.

**Mobiliser le réseau des bibliothèques municipales et de l'éducation populaire**

- Faciliter l'accès à l'information One Health
- Proposer des animations à destination du grand public, avec une attention particulière pour les enfants et les jeunes.

**Mettre en lien le réseau des bibliothèques municipales, les chercheurs et l'Académie de l'OMS**

- Élaborer des partenariats visant à promouvoir un apprentissage tout au long de la vie
- Donner accès à un large panel de ressources dans le domaine de la santé

**Promouvoir l'approche One Health dans le cadre de l'événement RE LYON NOUS**

- Faire connaître l'approche globale de la santé
- Favoriser la sensibilisation du grand public aux interdépendances entre santé humaine, santé animale, santé végétale et santé des écosystèmes à travers les déambulations dans Lyon.

**Proposer des animations, balades urbaines, expositions, tables rondes dans le cadre du Festival entre Rhône et Saône.**

Lien avec les axes du CLS

**Axe 1 – Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

- Action 11 : Faciliter l'accès à l'information en Santé-environnement
- Action 12 : Faciliter le lien social entre les habitantes et habitants.

**Axe 2 – Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé**

**Axe 4 – Développer la coordination, la mise en réseau et l'expertise de l'écosystème des acteurs du champ de la santé**

Calendrier

À compter de 2026

Acteurs			
Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction des Affaires Culturelles, Direction des Sports, Direction des évènements et de l'animation et Direction de la Santé)	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	Acteurs culturels, de l'évènementiel et de l'éducation populaire (Centres sociaux et MJC)
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	
Périmètre de l'action			
Type(s) de santé visée(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes		

Territoire d'intervention	Lyon
<b>Inégalités sociales et territoriales de santé</b>	
Inégalités socio-écologiques	<input type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information
Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)	<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population
Démarche participative engagée	<input checked="" type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input type="checkbox"/> Co-animation /Implication dans la réalisation de l'action
Démarche transversale	<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input type="checkbox"/> Habitat / logement <input type="checkbox"/> Aménagement urbain <input checked="" type="checkbox"/> Social / solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre
<b>Financements potentiels</b>	
<b>Livrables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Kit de communication : vidéo One Health réalisée dans le cadre d'OH4C et élaboration d'outils complémentaires</li> <li>– Élaboration et mise à disposition des jeux sensibilisant à l'approche OH</li> <li>– Brochure explicative de la démarche OH</li> <li>– Expositions, balades, débats artistiques...</li> </ul>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre d'évènements dont le contenu est en lien avec l'approche One Health organisés par les établissements culturels.</li> <li>– Nombre de directeurs et directrices d'établissements culturels sensibilisés à l'approche One Health</li> <li>– Nombre d'animations en lien avec l'approche One Health organisées par des bibliothèques municipales</li> <li>– Nombre d'activités/événements en lien avec l'approche One Health proposées lors du Festival entre Rhône et Saône.</li> </ul>	

Axe stratégique
Expérimenter et mettre en application l'approche One Health/Une Seule Santé dans les politiques publiques et les projets du territoire lyonnais avec l'ensemble des acteurs locaux Orientation 5.3 Mobiliser les acteurs du territoire autour des enjeux One Health
Intitulé de l'action
<b>Action 9 : Renforcer la prise en compte des enjeux One Health/Une Seule Santé par les établissements de santé, les professionnels de santé libéraux et les CPTS</b>
Contexte
<p>Le changement climatique a de lourdes conséquences sur la santé : en 2022, 60 000 décès liés à la canicule ont été recensés en Europe<sup>12</sup>. En France, l'ANSES et Santé publique France alertent sur l'essor de maladies vectorielles (dengue, chikungunya, etc.) liées aux tiques et moustiques. La dégradation de l'environnement (air, eau, sol, alimentation) et les pollutions favorise aussi l'apparition de maladies chroniques : cancers, diabète, pathologies respiratoires ou cardiovasculaires. Paradoxalement, le système de santé contribue lui-même à cette crise, il représente plus de 8 % de l'empreinte carbone nationale, soit environ 50 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an<sup>13</sup>, et génère divers polluants et déchets spécifiques aux soins.</p> <p>Face à ce constat, de nombreuses initiatives ont émergé, portées par les acteurs du secteur (fédérations, établissements, sociétés savantes), dans l'objectif de réduire les impacts sur les santés humaine, animale, environnementale et végétale. En 2023, une feuille de route santé-environnement a été lancée pour mobiliser l'ensemble du système de santé, avec un engagement fort de la Haute Autorité de Santé pour intégrer durablement les enjeux environnementaux à ses missions.</p> <p>Au niveau local, les liens entre environnement et santé sont de plus en plus intégrés dans les pratiques de soin, de recherche et de formation des Hospices Civils de Lyon. Engagé dans la décarbonation des activités du CHU et dans l'adaptation des infrastructures et parcours de soins aux effets du dérèglement climatique, l'établissement a structuré un plan d'action de réduction d'impacts pour chacune des fonctions support (sobriété énergétique, sobriété numérique, alimentation responsable ...) et a également initié un projet d'écoconception des soins accessible à toutes les équipes médicales et paramédicales.</p> <p>Basé sur la pertinence des soins, la réduction des déchets et la circularité, la réduction d'impact environnemental, ainsi que sur la recherche médico-écologique, l'écoconception permet de mettre en œuvre des changements de pratiques qui font régulièrement l'objet de communications et de diffusions au sein de l'établissement, mais aussi auprès des établissements du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et de la communauté hospitalière.</p> <p>En lien étroit avec les établissements de santé, les professionnels de santé libéraux représentent une interface majeure avec la population et les animaux (médecins, pharmaciens, vétérinaires,). La création des CPTS vise à promouvoir une réponse plus collective et coordonnée des soins primaires afin de mieux répondre aux besoins de santé de proximité des populations. Les CPTS constituent des acteurs clés (en lien avec les acteurs hospitaliers, vétérinaires...) pour mieux faire connaître les enjeux liés à l'approche One Health, tant auprès des professionnels de santé qu'à destination de la population. À Lyon, tous les arrondissements sont désormais couverts par une CPTS, celles-ci étant toutes signataires du Contrat Local de Santé 2022-2027.</p> <p>Cette action vise à renforcer la prise en compte des enjeux One Health en sensibilisant les professionnels de santé et les patients et en promouvant cette approche au sein des établissements de santé.</p>

<sup>12</sup> Ballester, J., Quijal-Zamorano, M., Méndez Turrubiates, R.F. et al. Heat-related mortality in Europe during the summer of 2022. Nat Med 29, 1857–1866 (2023).

<sup>13</sup> The Shift Project (2023). Décarboner la santé pour soigner durablement.

### Objectifs spécifiques

#### **Former et sensibiliser les professionnels de santé libéraux à l'approche One Health en lien avec les CPTS, les URPS et l'Académie OMS**

- Organiser des conférences et ateliers interdisciplinaires réunissant médecins, vétérinaire, pharmaciens libéraux, professionnels de santé, acteurs de l'environnement et acteurs économiques, autour des enjeux One Health.
- Mettre à disposition des professionnels de santé libéraux les ressources d'information et de formation sur One Health, notamment en lien avec l'Académie de l'OMS

#### **Promouvoir l'approche One Health au sein des établissements de santé**

- Initier une dynamique One Health auprès des établissements de santé lyonnais signataires du CLS pour identifier la prise en compte de cette approche au sein de chacun des établissements, repérer les bonnes pratiques et faciliter l'essaimage (déchets, soins écoresponsables, vaccination, conseils aux patients...).
- Encourager les actions de sensibilisation à l'approche One Health au sein des établissements de santé à destination des médecins hospitaliers, infirmiers et personnels paramédicaux.
- Valoriser les initiatives des acteurs du territoire visant à proposer des prescriptions de nature

#### **Sensibiliser les patients à l'approche One Health**

- Réaliser des campagnes d'information communes auprès des patients, coordonnées par les professionnels libéraux, avec le concours des pharmacies et cabinets libéraux.
- Mettre en place des supports d'information grand public relayés par tous les professionnels pour sensibiliser aux interdépendances entre santés humaine, animale, végétale et environnementale.

#### **Promouvoir la recherche et l'innovation basées sur l'approche One Health, encourager la recherche interdisciplinaire sur les liens entre les santés humaine, animale, végétale et environnementale.**

### Lien avec les axes du CLS

#### **Axe 1 – Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous**

- Action 1 : Formaliser un premier plan d'action contre les perturbateurs endocriniens
- Action 11 : Faciliter l'accès à l'information en santé-environnement

#### **Axe 2 – Développer et améliorer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé**

#### **Axe 3 – Favoriser un accès à la santé et aux droits de santé pour tous**

#### **Axe 4 – Développer la coordination, la mise en réseau et l'expertise de l'écosystème des acteurs du champ de la santé**

- Action 3 : Renforcer l'approche One Health sur tout le territoire lyonnais

### Calendrier

À compter de 2026

### Acteurs

Porteur(s) de l'action	Ville de Lyon (Direction de la Santé) et HCL	Acteur(s) pouvant apporter une expertise / un appui	Établissements de santé, CPTS, acteurs de la recherche, acteurs de l'environnement, Académie de l'OMS, URPS
Acteur(s) en charge de la validation politique et administrative		Acteur(s) informés de l'action	Professionnels libéraux de santé, vétérinaires

			Habitantes et habitants
Périmètre de l'action			
Type(s) de santé visée(s)		<input checked="" type="checkbox"/> Humaine <input checked="" type="checkbox"/> Animale <input checked="" type="checkbox"/> Végétale <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes	
Territoire d'intervention		Lyon	
Inégalités sociales et territoriales de santé			
Inégalités socio-écologiques		<input type="checkbox"/> Inégalités d'accès aux espaces verts et à la biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'exposition aux risques environnementaux (qualité de l'eau, qualité de l'air, pollution des sols...) <input type="checkbox"/> Inégalités relatives aux effets du changement climatique (îlots de chaleur, passoires thermiques...) <input checked="" type="checkbox"/> Inégalités d'accès à l'information	
Réponses graduées apportées (universalisme proportionné)		<input checked="" type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input type="checkbox"/> Action ciblée sur les publics les plus vulnérables <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population	
Démarche participative engagée		<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Consultation / concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input checked="" type="checkbox"/> Co-animation / Implication dans la réalisation de l'action	
Démarche transversale		<input type="checkbox"/> Emploi/ insertion <input type="checkbox"/> Habitat / logement <input type="checkbox"/> Aménagement urbain <input type="checkbox"/> Social / solidarité <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre	<input checked="" type="checkbox"/> Implication de partenaires extérieurs
Financements potentiels			
Livrables			
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Kit de communication à destination des professionnels de santé : fiches pratiques, vidéos courtes, annuaire des ressources locales.</li> <li>– Supports d'information sur l'approche One Health à destination des patients</li> <li>– Supports d'information à destination du grand public sur les interdépendances entre toutes les santés</li> </ul>			
Indicateurs de suivi			
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de professionnels formés / nombre total de professionnels ciblés.</li> <li>– Nombre de bénéficiaires d'actions d'information et de sensibilisation</li> <li>– Nombre de conférences et ateliers interdisciplinaires organisés autour des enjeux OH</li> <li>– Nombre d'actions de sensibilisation à l'approche One Health réalisées au sein des établissements de santé à destination des professionnels de santé</li> <li>– Nombre de campagnes d'information auprès des patients coordonnées par les professionnels libéraux</li> </ul>			